COMMUNIQUÉ DE PRESSE **Pour diffusion immédiate**

UN SECOND DON DE SERVITUDE DE 3,9 HECTARES RÉALISÉ PAR LE BROMONTOIS RENÉ CLOUTIER

Bromont, le 23 novembre 2022 – La Société de conservation du Mont Brome (SCMB) et Corridor appalachien sont heureux d'annoncer la mise en servitude de conservation d'une superficie de 3,86 hectares, grâce à un second don de monsieur René Cloutier. Résident de Bromont, monsieur Cloutier a fait de la protection des milieux naturels un véritable cheval de bataille au cours des dernières années.

Faisant partie du club sélect des propriétaires ayant deux projets de conservation à leur actif, monsieur Cloutier récidive après avoir conclu un premier projet de servitude de 5,54 hectares avec Corridor appalachien en 2018. « Mes motivations derrière ces deux projets de conservation sont de vouloir redonner à la nature et démontrer aux gens qu'ils peuvent faire une différence », explique monsieur Cloutier. « À mon sens, faire un don de terrain est un des plus beaux cadeaux que l'on puisse faire à l'humanité! Je suis très heureux de laisser cette trace permanente derrière moi. J'espère sincèrement que ce don en inspirera d'autres et que cette prise de conscience de la place fondamentale de la nature dans nos vies sera transmise! »

UN PROJET SANS FRAIS POUR LE DONATEUR ET RICHE EN RETOMBÉES ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

Cette servitude de conservation à perpétuité s'inscrit au cœur des mandats et des priorités des deux organismes de conservation partenaires. Pour Camil Poulin, président de la SCMB : « Il s'agit d'un autre important jalon pour assurer la conservation et la connectivité écologique des milieux naturels à Bromont, ainsi que le maintien de la biodiversité et de la protection d'espèces floristiques et fauniques ». Ce dernier souligne également que ce don permettra la protection d'un marécage arborescent en tête du ruisseau Wright, un important tributaire du lac Bromont, lequel contribue à la protection de la qualité de l'eau du bassin versant.

En plus d'abriter une belle diversité floristique, la nouvelle aire protégée est un habitat de choix pour certaines espèces en situation précaire dont la chauve-souris cendrée, la petite chauve-souris brune, la pipistrelle de l'Est et le monarque.

Corridor appalachien et ses partenaires affiliés déploient tous les efforts possibles pour que les propriétaires n'aient aucuns frais à débourser pour supporter la démarche de conservation tout en ayant toutes les retombées positives souhaitées.

Dans le cadre de ce projet, Corridor appalachien et la SCMB tiennent à remercier les bailleurs de fonds suivants pour leurs apports essentiels : la Ville de Bromont, l'initiative des Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril du Fonds de la nature du Canada d'Environnement et Changement climatique Canada, Conservation de la nature Canada, par l'intermédiaire de son Projet de partenariat pour les milieux naturels, pour lequel le

gouvernement du Québec leur a octroyé une aide financière de plus de 53 millions de dollars et, enfin, le Programme des dons écologiques du Canada.

Pour le **maire de Bromont**, Louis Villeneuve, ce sont des visionnaires comme monsieur Cloutier qui auront légué un héritage de valeur inestimable aux générations futures. « La Ville de Bromont salue ce grand Bromontois qui épouse la cause de la conservation et du développement durable si chère aux citoyennes et aux citoyens de Bromont », selon monsieur Villeneuve.

« Corridor appalachien salue cette importante contribution à la conservation de René Cloutier, ainsi que l'avant-gardisme de la Ville de Bromont en matière de conservation et de protection des milieux naturels », souligne Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien. « C'est extraordinaire de penser au parcours de monsieur Cloutier. La collaboration remonte aux balbutiements de la mobilisation pour la protection du Val 8, en 2013, avec la création du regroupement Protégeons Bromont. Il est devenu un citoyen engagé et mobilisé dans l'action, pour aujourd'hui être un ambassadeur de la conservation. Monsieur Cloutier est la preuve du potentiel incroyable de mobilisation de la communauté et que chaque citoyen peut concrètement faire une différence en matière de conservation. »

CITATION DU MINISTRE

« Au moyen d'initiatives comme les Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril du Fonds de la nature du Canada et le Programme des dons écologiques, il est possible de freiner et de renverser la perte de biodiversité et de contribuer au rétablissement d'espèces en péril partout au pays. Je remercie René Cloutier pour sa générosité et son engagement envers les futures générations. La protection de la nature nous concerne tous et nous sommes fiers de soutenir ce projet de conservation. Ensemble, nous agissons en vue d'atteindre notre objectif de conserver un quart des terres et des océans au Canada d'ici 2025 et 30 p. 100 d'ici 2030. »

– L'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique

– 30 –

À PROPOS

Fonds de la nature du Canada d'Environnement et Changement climatique Canada
Le Fonds de la nature du Canada favorise la protection de la biodiversité du Canada par la création d'aires protégées et de conservation ainsi qu'au moyen d'initiatives qui contribuent au rétablissement des espèces en péril. Le Fonds s'adresse aux organismes sans but lucratif et aux organisations autochtones, aux provinces et aux territoires et à d'autres intervenants.
https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique.html

Le **Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN)** est une subvention de plus de 53 millions de dollars échelonnée sur quatre ans, accordée par le gouvernement du Québec à Conservation de la nature Canada. Il prévoit, par l'établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d'initiatives de conservation volontaire en vue d'assurer la protection

de milieux naturels d'intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées.

Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, près de 50 000 hectares ont été protégés. CNC est un organisme de bienfaisance enregistré. Avec la nature, CNC crée un mode prospère. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca

Le Programme des dons écologiques offre aux Canadiennes et aux Canadiens possédant des terres écosensibles la possibilité de protéger la nature et de transmettre un héritage aux générations futures. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et la Loi sur les impôts du Québec, il procure d'importants avantages fiscaux aux propriétaires qui font don d'une terre ou d'un intérêt foncier partiel. Le bénéficiaire veille à ce que la biodiversité et le patrimoine naturel de la terre soient conservés à perpétuité.
https://www.canada.ca/dons-ecologiques

Société de conservation du Mont Brome (SCMB)
Gérée par un Conseil d'administration de neuf (9) membres bénévoles, la SCMB est un organisme à but non lucratif établi à Bromont qui se consacre à la conservation et à la mise en valeur des ressources et des milieux naturels de grande valeur écologique du massif du Mont Brome et de sa périphérie : societeconservationmontbrome.org

Corridor appalachien
Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif fêtant ses 20 ans en 2022. Sa mission est de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. Un total de 17 organisations locales sont membres affiliés de Corridor appalachien et ensemble, ils contribuent à accélérer et augmenter les projets de conservation réalisés sur le territoire. Depuis le début de ses activités, l'étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires est maintenant de plus de 15 600 hectares – soit l'équivalent de la superficie de la ville de Granby. www.corridorappalachien.ca

CONTACTS

Frédérique Vuillermoz
Coordonnatrice des communications
Corridor appalachien
frederique.vuillermoz@corridorappalachien.ca
Cell : (450) 543-4999

Jean Lambert
Responsable du comité des communications
Société de conservation du Mont Brome
info@sc-mb.org
(514) 592-9560

PJ : Photo (de gauche à droite)

Pierre Lizotte, administrateur et président du comité d'examen de projets - Société de conservation du Mont Brome (SCMB)
Mélanie Frenette, conseillère, conservation et projets spéciaux - Corridor appalachien
René Cloutier, donateur
Camil Poulin, président - SCMB
Louis Villeneuve, maire de la Ville de Bromont